



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports****Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie****Seizième session**

Genève, 16 et 17 mai 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la quinzième session***

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 16 mai 2017, à 10 heures, dans la salle XI.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport sur la phase 3 du projet LTEA.
3. Questions diverses.
4. Résumé des décisions.

* Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 00 39).

Les représentants sont invités à s'inscrire en ligne à l'adresse www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=P9728B ou à remplir le formulaire d'inscription disponible à l'adresse www.unece.org/meetings/practical_information/confpart.pdf et à l'envoyer au secrétariat de la CEE au plus tard une semaine avant la session, soit par télécopie (+41-22-917-0039), soit par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org). Les représentants qui ne sont pas titulaires d'un badge d'accès de longue durée doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 75975). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegates.html>.



II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie (GE.2) sera invité à adopter l'ordre du jour de la session.

Documentation

ECE/TRANS/WP.5/GE.2/31

2. Rapport sur la phase 3 du projet LTEA

Le Groupe d'experts examinera et approuvera sans doute son rapport final sur la phase 3 du projet LTEA. La dernière version de ce rapport a été établie par l'Institut de recherches scientifiques sur les transports routiers (NIIAT) de Moscou, avec l'appui du secrétariat, compte tenu des observations formulées lors de la quinzième session du Groupe d'experts ainsi que des observations écrites soumises par des experts avant le 3 mars 2017.

Le rapport final comporte les cinq grands chapitres suivants :

- I. Axes commerciaux et flux de marchandises entre l'Europe et l'Asie ;
- II. Initiatives, projets et études concernant les axes de transport Europe-Asie ;
- III. Principaux obstacles au développement des liaisons de transport Europe-Asie ;
- IV. Liaisons de transport Europe-Asie : vision prospective ; et
- V. Conclusions et recommandations.

Le Groupe d'experts est invité à examiner ce rapport chapitre par chapitre.

Il est également invité à examiner les modalités d'organisation de la Conférence internationale marquant le lancement de l'« opérationnalisation des liaisons de transport Europe-Asie », conformément aux termes de son mandat, qui fait l'objet du document intitulé « Plan de travail et mandat du Groupe d'experts CEE des liaisons de transport Europe-Asie » (ECE/TRANS/WP.5/GE.2/2013/1), ainsi qu'à formuler à cet égard une recommandation pertinente à son organe de tutelle.

Documentation

Document informel n° 1

3. Questions diverses

Le GE.2 souhaitera peut-être examiner d'autres questions.

4. Résumé des décisions

Le Groupe d'experts devrait adopter la liste des principales décisions à la fin de la session.
